



AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Le Japon va mobiliser 1,5 milliard de dollars en faveur de l'Afrique



Le gouvernement japonais a annoncé, dans le cadre de la 9^e conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (Ticad-9), un appui financier de 1,5 milliard de dollars en faveur de l'Afrique. Un investissement qualifié « d'impact » pour financer des projets sur le continent en associant la Jica et les institutions financières privées. Cette aide au développement vise à renforcer les systèmes de santé, développer le capital humain et réduire les émissions de gaz à effet de serre, tout en offrant des opportunités de rentabilité aux entreprises japonaises.

Page 16

Des participants à la 9^e conférence du Ticad

MÉDIAS

L'UPPC plaide pour un Fonds d'appui à la presse

L'Union des professionnels de la presse du Congo (UPPC) exhorte, dans un communiqué de presse, le nouveau bureau du Conseil supérieur de la liberté de communication à relever le défi de l'opé-

rationnalisation du Fonds d'appui à la presse. « Les médias congolais traversent une période pénible nécessitant une franche collaboration et l'adhésion de l'ensemble des acteurs de ce secteur, en vue de redonner de la dignité aux professionnels de l'information

et de la communication afin qu'ils produisent une information de qualité », rapporte le communiqué signé de son secrétaire général, Edouard Adzotsa.

Page 3

DJOUÉ-LÉFINI

Des travaux à haute intensité de main-d'œuvre pour la population



Le préfet donnant le premier coup de pelle des travaux DR

Les districts d'Odziba et Ngabé, ainsi que les villages Mpoumako, Inoni falaise et Inoni plateau bénéficient, dans le cadre de l'exécution du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique, des travaux d'assainissement en Haute intensité de main-d'œuvre. Débutés depuis le 8 août, ces travaux réalisés par l'ONG Niosi, en partenariat avec le Programme alimentaire mondial, mobilisent plus d'un millier d'ouvriers autour des infrastructures communautaires et des pistes des zones agricoles protégées.

Page 5

CHAN 2024

Le Congo manque son objectif

La phase de groupe du Championnat d'Afrique des nations (Chan) 2024 s'est achevée, le 19 août, par la défaite du Congo qui n'a pu réaliser l'ambition affichée d'atteindre les quarts de finale. Les Diables rouges logés dans le groupe D composé du Sénégal, du Sudan et du Nigeria terminent derniers de cette poule relevée avec deux points obtenus grâce aux matchs nuls face aux Crocodiles du Nil du Sou-

dan et aux Lions de la Teranga du Sénégal. Une sortie prématurée qui s'explique, pour les poulains de Barthélemy Ngatsono, par un manque de compétition dans les jambes.

Page 16

Editorial
Valeur ajoutée

Page 2

ÉDITORIAL

Valeur ajoutée

Les récentes études démontrent que les équipes de football sont devenues des entreprises réalisant leurs propres chiffres d'affaires grâce à la billetterie, aux droits télé et au sponsoring. Les clubs congolais, en ce qui les concerne, peinent à emboîter le pas. Conséquences : ils ne participent que très épisodiquement à la phase de groupes des compétitions interclubs de la Confédération africaine de football.

Nos clubs d'élites, qui manquent de subvention de l'Etat et de sponsors susceptibles de leur apporter un financement additionnel, éprouvent à l'heure actuelle toutes les peines du monde à attirer d'éventuels partenaires. Le défi à relever est grand, d'autant plus qu'un club sponsorisé acquiert les moyens de se professionnaliser et d'accroître sa visibilité. Dans ces conditions, une meilleure organisation s'impose.

Et le partenariat gagnant-gagnant qu'a initié une société de la téléphonie mobile de la place a jailli comme un point d'eau au beau milieu du désert puisqu'il apporte un début de solution à ce handicap. Par la création d'une Sim spéciale dédiée aux équipes, les Diables noirs et l'Etoile du Congo sont les premiers clubs à vivre cette expérience pour le moins novatrice. Le but étant de permettre aux supporters et sympathisants de participer au financement de leur équipe à travers de simples appels téléphoniques. Attendu que, pour toute consommation, un pourcentage devrait être reversé dans la caisse de leur équipe.

Mieux vaut tard que jamais ! Si les clauses du contrat sont respectées, elles apporteront à coup sûr une valeur ajoutée dans les finances des clubs avec lesquels le partenariat est signé. A leur tour, les équipes élèveront le curseur de leurs ambitions pour transformer leurs faiblesses en forces. Et si les autres suivaient ce challenge, le niveau du championnat national serait sans aucun doute relevé.

Les Dépêches de Brazzaville

PROCESSUS ÉLECTORAL

Pierre Ngolo appelle à l'apaisement

Le président du Sénat, Pierre Ngolo, a, lors de la clôture des travaux de la sixième session ordinaire de son institution, invité les différents acteurs à veiller à ce que toutes les conditions soient réunies pour assurer un processus électoral transparent, apaisé et respectueux des droits fondamentaux.

Le président de la chambre haute du Parlement a rappelé, dans son discours, que le Congo amorçait le dernier virage sur la route d'une échéance capitale, notamment l'élection présidentielle de mars 2026. « À l'approche de ce rendez-vous démocratique majeur, il revient à tous : institutions, acteurs publics, société civile et citoyenne, de veiller à ce que toutes les conditions soient réunies pour assurer un processus électoral transparent, apaisé et respectueux des droits fondamentaux », a rappelé Pierre Ngolo.

Il a également insisté sur le devoir collectif des différents acteurs de prévenir tout comportement et tout discours susceptible de porter atteinte à la paix sociale. Ceci, conformément aux principes énoncés dans la Constitution d'octobre 2015, notamment en ce qui concerne la liberté d'expression et la responsabilité citoyenne. « La diffamation, les injures, les appels à la haine, les manipu-



Le président du Sénat, Pierre Ngolo

lations, les violences ou autres dérives contraire à l'éthique républicaine, constituent la ligne rouge que personne ne devrait franchir. Préserver la stabilité, l'ordre public et la dignité du débat politique, est non seulement une exigence morale, mais aussi une condition essentielle à la crédibilité de nos institutions, de

nos acteurs politiques et à l'unité de notre nation », a souligné Pierre Ngolo, précisant que c'est dans la pluralité des idées, le respect mutuel et le dialogue constant que se forge démocratie forte et durable.

Le président du Sénat a, par ailleurs, exhorté tout le monde à s'investir pour protéger et consolider la jeune démocratie congolaise en reconnaissant au seul peuple la prérogative d'arbitrage final. Il a, enfin, invité les sénateurs à mettre à profit les deux mois de vacances parlementaires pour propager le message de la responsabilité, de respect mutuel et de la paix partout.

Parfait Wilfried Douniama

« La diffamation, les injures, les appels à la haine, les manipulations, les violences ou autres dérives contraire à l'éthique républicaine, constituent la ligne rouge que personne ne devrait franchir. Préserver la stabilité, l'ordre public et la dignité du débat politique, est non seulement une exigence morale, mais aussi une condition essentielle à la crédibilité de nos institutions, de nos acteurs politiques et à l'unité de notre nation »

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION
Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS
Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE
Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N’Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Roger Ngombé
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE
Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N’Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA
Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION
Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

PAO – MAQUETTE
Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL
Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES
Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION
Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL
Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE
Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS
Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbenguét Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS
Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO
Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE
Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC
Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l’Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

MÉDIAS

L'UPPC plaide pour l'opérationnalisation du Fonds d'appui à la presse

Dans un communiqué de presse publié le 18 août à Brazzaville, l'Union des professionnels de la presse du Congo (UPPC) se félicite de la nomination de Médard Milandou Nsonga en qualité du président du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC).

L'UPPC exhorte le président du CSLC à relever les défis qui entravent le développement des médias congolais. Cette organisation de la société civile a saisi l'occasion pour réitérer son partenariat avec le CSLC, organe de régulation de la presse congolaise. Selon l'UPPC, les médias congolais traversent une période pénible nécessitant une franche

collaboration et l'adhésion de tous les acteurs de ce secteur en vue de redonner de la dignité aux professionnels de l'information et de la communication pour qu'ils produisent une information de qualité.

Parmi les nombreux défis auxquels fait face la presse congolaise figurent la mise en œuvre des recommandations des assises

de la presse congolaise tenues à Brazzaville en 2018, l'opérationnalisation du Fonds d'appui aux organes de presse (FAOP) créé par le gouvernement dans la loi de finances de 2025 et abondé à hauteur de 600 millions FCFA ; pour éviter qu'après l'échec de la Redevance audio-visuelle, le FAOP subisse le même sort.

L'UPPC regroupe une vingtaine

d'organisations qui œuvrent dans le secteur des médias. Outre la consolidation de l'esprit de corps, l'entraide et la solidarité pour la défense de l'exercice de la profession, l'UPPC contribue à l'assainissement de l'environnement médiatique afin de créer les conditions de l'exercice libre de la profession et l'amélioration de la qualité de l'information.

Roger Ngombé

PARLEMENT DES ENFANTS

Lancement des consultations nationales pour l'agenda des filles

Le directeur de cabinet du ministre de la Jeunesse, des Sports, de l'Education civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, Charles Makaya, a lancé, le 19 août, à Brazzaville les consultations nationales en prélude au forum des filles de la région Afrique de l'Ouest et du centre qui se tiendra à Dakar au Sénégal.

Ces consultations permettent de créer un agenda régional des droits des filles qui sera présenté au sommet régional de Dakar en octobre. Ce document, fruit des voix de milliers de filles, influencera les politiques, les programmes et les budgets dans toute la région.

Au cours de ces travaux, les jeunes parlementaires vont libérer la parole pour épinglez les maux qui minent la jeunesse, notamment les obstacles qui entravent leur plein potentiel, leurs scolarisations, les phénomènes de mariage précoce, de violence basée sur le genre, d'accès limité aux services de santé et à la formation. Par la même occasion, ils exprimeront également leurs obstacles, leur leadership naissant ainsi que leur engagement. « L'Unicef, en partenariat avec les gouvernements, les organisations locales et les réseaux de jeunes filles, a lancé une approche intentionnelle santé sur les filles. Cette stratégie repose sur cinq axes prioritaires. Renforcer la place des filles dans les politiques publiques, améliorer l'accès à des services de qualité, transformer les normes de genre, soutenir le leadership des filles et générer des données pour orienter les actions », a déclaré Felana Ali Derson, chef de section éducation à l'Unicef au Congo.

A l'entame de ces propos, la présidente du Parlement des enfants au Congo a salué les efforts consentis par le gouvernement et ses partenaires. Elle a remercié particulièrement l'Unicef pour son engagement dans la réalisation des droits de l'enfant dans notre pays. Le bureau national du



Parlement des enfants est composé de six membres dont cinq filles et un garçon. « *Moi et mes sœurs ici présentes ne baisserons pas les bras pour faire entendre la voix des filles du Congo* », a souligné Grâce Frédéric Baboutila Babingui, présidente du bureau national du Parlement des enfants du Congo. Elle a réitéré en rappelant à ses homologues parlementaires que : « *les victoires passées et actuelles ne doivent pas nous faire oublier la réalité. Plusieurs filles au Congo sont encore victimes de privation sociale, éducative, sanitaire, juridique et j'en passe. (...) Je vois de petites sœurs qui croupissent sous le poids des travaux ménagers, alors que leurs frères de même âge bénéficient de ce traitement privilégié, ou pire encore, elles ne peuvent même pas aller à l'école pour des raisons diverses* ». Ces consultations s'inscrivent dans une dynamique continentale et mondiale de reconnaissance des droits des filles et du rôle essentiel qu'elles jouent dans la construction de sociétés

justes, équitables et prospères.

En juin de l'année dernière, le Congo a élaboré son rapport national concernant les examens approfondis de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, dont l'un des billets concerne la petite-fille. Dans le cadre de la défense des droits de la femme et de la fille, la directrice de cabinet du ministre de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement a cité l'élaboration de la stratégie sectorielle de l'éducation de 2020 à 2030, la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie nationale de scolarisation de la fille en République du Congo 2017-2025, dans le but de réduire les écarts entre les filles et les garçons en matière d'accès, de rétention et d'achèvement scolaire entre les départements et les zones géographiques, l'organisation des campagnes de sensibilisation dans les écoles afin de susciter l'adhésion des filles aux carrières scientifiques, l'élaboration de la première étude sur les violences en milieu scolaire et en ligne en République du Congo, née en 2019 et publiée en 2020 en

collaboration avec le ministère. Cette étude relève qu'un grand nombre d'adolescents dans notre pays, en particulier les filles, sont touchées par la violence, y compris dans l'espace virtuel.

Et plus récemment, l'adoption de la loi n°19-2022 du 14 mai 2022, qui lutte contre les violences faites aux femmes en République du Congo et qui apporte des innovations, notamment la pénalisation de plusieurs formes de violences à l'égard de la femme, non prévues par le Code pénal, la répression des agents de l'ordre public qui entravent l'action pénale, l'allongement des délais de prescription et la répression de la vengeance pornographique. Mais il y a également le décret n°2022-2037 du 4 mai 2022, portant création, attribution et organisation du programme national de lutte (5:49) contre les violences faites aux femmes et aux filles.

Outre ces stratégies, les filles du Congo comme celles de nombreux pays africains sont confrontées à des défis spécifiques parmi lesquels la déscolarisation, la violence basée sur le genre, la faillite

Les officiels et les participants aux travaux/Adiac

de représentation dans les instants de décision. Ces obstacles freinent leur plein épanouissement et leur participation effective à la vie sociale, économique et politique.

Cependant, le directeur de cabinet du ministre de la Jeunesse et des Sports a relevé « *Il est donc important à notre époque d'assurer une véritable égalité entre les filles et les garçons, qu'il s'agisse d'éducation, d'emploi, de santé (2:06) ou de participation aux décisions. Le gouvernement a adopté une stratégie nationale de scolarisation des filles. Cette stratégie vise à garantir une éducation inclusive, équitable et de qualité pour toutes, condition indispensable pour bâtir une société juste, résiliente et prospère* ». Il a demandé aux parlementaires de formuler des recommandations concrètes, alignées, entre autres, sur les objectifs de développement durable, notamment les ODD 4 relatifs à l'éducation d'égalité, ODD 5 sur l'égalité des sexes et l'ODD 10 concernant la réduction des inégalités.

Fortuné Ibara

MÉTIER DE L'AUDIOVISUEL

La 5^e édition de la session de formation suscite l'admiration

La 5^e édition de la session de formation aux métiers de l'audiovisuel qui a démarré le 18 août au siège du Groupe de presse « La Nouvelle République » connaît la participation de 81 jeunes, témoignant ainsi de l'engouement suscité après les précédentes éditions.

Les participants vont, pendant deux semaines, renforcer leurs connaissances et compétences dans les multiples métiers de l'audiovisuel dont la production, la réalisation, le montage, l'ingénierie de son, le cadrage caméra, a annoncé le président de l'Association des techniciens professionnels de l'audiovisuel, Bienvenu Sax Gampio Pioganth, initiateur de ces formations.

En effet, la particularité de cette session est le nombre important des apprenants. Le directeur général du groupe de presse « La Nouvelle République », Anasth Wilfrid Mbossa, qui a présidé la cérémonie d'ouverture, a exhorté les participants à la discipline et à la persévérance. « C'est une occasion de s'estimer heureux face à ce que nous qualifions aujourd'hui de l'édifice qui ne fait que



monter de jour en jour. La hauteur aujourd'hui exprime une confiance. La formation c'est la vie. Soutenir la formation, c'est créer les conditions d'une éclosion totale pour une nation. Tous les Etats ont pris la hauteur aujourd'hui en

consacrant leur temps à la formation. Nous sommes en train de construire cet édifice commencé depuis très longtemps. Vous devez être disciplinés, sérieux et persévérants », a-t-il conseillé, précisant qu'à la fin de cette formation, les apprenants de-

Les officiels posant avec les participants/DR
vraient être capables d'exercer dans le domaine de l'audiovisuel et à se prendre en charge, d'autant plus que le monde évolue en une vitesse exponentielle et personne n'a plus droit à l'erreur. Une très belle opportunité à saisir pour les participants, à

l'instar de Rana Oko qui n'a pas caché sa satisfaction dès la première séance. « Nous sommes très émus de ce que cette formation nous initie dans le monde des médias. Nous sommes très motivés et très impatients pour finir cette formation et encourageons tous les jeunes à se faire former pour avoir un avenir meilleur et sécurisé », a-t-elle souligné.

Notons que les premières éditions de cette série de formations ont déjà engendré des entrepreneurs qui ont, à leur actif, des très petites et moyennes entreprises. Initiatrice du projet, l'Association des techniciens professionnels de l'audiovisuel a créé en octobre 2024 la chaîne de télévision en ligne TPAV média. Une chaîne qui émet jusqu'à ce jour grâce, entre autres, à l'apport de ces jeunes qu'elle a formés.

Parfait Wilfried Douniama

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX

Isaac Gervais Onghabat plaide pour l'élaboration d'une cartographie nationale des risques

Le directeur des Risques et Contrôles à la direction générale du Contrôle d'Etat, Isaac Gervais Onghabat, vient de publier un article dans lequel il émet des propositions allant dans le sens d'intensifier et de poursuivre les actions dans la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes à destruction massive (LCB/FTP). Il souhaite cette proposition soit considérée comme étant le document de référence dans le cadre de LCB/FTP.

L'auteur s'appuie sur les recommandations du Groupe d'action financière (Gafi) afin de proposer des mesures conservatoires sur l'importance de l'élaboration et la tenue d'une cartographie des risques par un comité national de maîtrise des risques afin de maintenir les actions de prévention contre LCB/FTP. «La lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes à destruction massive, à travers le dispositif LCB/FTP est devenue une obligation pour chaque pays de s'en tenir afin de maintenir leur position sur la non-inscription à la liste grise du Gafi à partir des actions concrètes de surveillance sur la conformité et le risque », a-t-il expliqué.

Pour lui, l'approche par les risques permet de faire une évaluation selective et objective facilitant l'atteinte des résultats



Isaac Gervais Onghabat/DR

d'atténuation des risques dans le processus d'identification et d'évaluation des risques de blanchiment. Isaac Gervais Onghabat pense que l'élaboration de la cartographie des risques par la comité national de maîtrise des risques doit classer les risques, notamment les risques de non-conformité et les risques inhérents.

Il rappelle que la gestion du risque dans le cadre du dispositif LCB/FTP est associé à la recommandation n°1 du Gafi portant sur l'évaluation des risques et application d'une approche fondée sur les risques, qui permet de faire la segmentation des secteurs d'activités les plus risqués au moins risqués afin de renseigner la cartographie des risques. «Cette évaluation permet au comité national des risques d'appliquer la recommandation n°2 concernant la coopération avec les mesures édictées par les organes de type

Gafi tel qu'en Cémac avec le Groupe d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique centrale (Gabac) ainsi que la coordination nationale à travers des organes habilités qui sont les autorités de poursuite pénale, autorité de contrôle », indique l'auteur.

La cartographie des risques devient l'élément essentiels dans la définition des politiques nationales en matière de LCB/FTP en plus de la «Loi n°9-22 du 11 mars 2022 portant prévention et les infractions assimilées en République du Congo» afin de s'assurer des mesures de prévention et d'atténuation des risques de blanchiment de capitaux. Il sied de noter que ce cadre congolais est certifié Lead risk manager selon la norme ISO 31000, et Lead implementer en système de management de la conformité ISO 37301.

Rude Ngoma

DJOUÉ-LÉFINI

Des travaux d'assainissement lancés dans cinq localités

Les districts d'Odziba et Ngabé, ainsi que les villages Mpoumako, Inoni falaise et Inoni plateau bénéficient de travaux d'assainissement en Haute intensité de main-d'œuvre (Himo), dans le cadre de l'exécution du Proclimat. Débutés depuis le 8 août, ces travaux mobilisent plus d'un millier d'ouvriers autour des infrastructures communautaires et des pistes des Zones agricoles protégées.

Les travaux d'assainissement Himo sont réalisés par l'ONG Niosi, en partenariat avec le Programme alimentaire mondial. Prévus pour une durée de cinquante jours, ces Himo constituent l'une des composantes du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (Proclimat), financé par la Banque mondiale et le Partenariat mondial pour les paysages durables et résilients.

Le préfet du Djoué-Léfini, Léonidas Carel Mottom Mamoni, espère que ces travaux d'assainissement contribueront à améliorer les conditions de vie des habitants et à dynamiser les activités socio-économiques locales. « Le projet que nous lançons aujourd'hui s'inscrit dans une double dynamique : d'une part, il vise à améliorer les conditions d'hygiène et de salubrité dans nos localités, et d'autre part, il participe à la lutte contre les ef-



Le préfet donnant le premier coup de pelle des travaux/DR

fets du changement climatique, tout en créant des revenus pour les populations les plus vulnérables, notamment les jeunes et les femmes », a-t-il déclaré.

Pour les autorités locales comme pour les populations bénéficiaires, l'approche fondée sur la mobilisation de la main-d'œuvre locale constitue un levier important pour un développement inclusif. En créant des emplois temporaires, cette initiative renforce non seulement les capacités économiques des ménages, mais favorise aussi un sentiment d'appartenance, de solidarité et de participation active au développement communautaire. Outre l'assainissement des espaces publics, le projet prévoit un volet de sensibilisation aux bonnes pratiques environnementales, grâce à l'expertise de l'ONG Niosi en matière de culture de citoyenneté et de développement communautaire.

Fiacre Kombo

ASSAINISSEMENT URBAIN

L'ambassade du Venezuela participe à l'opération

L'ambassade de la République bolivarienne du Venezuela en République du Congo est la première mission diplomatique dans le pays hôte à participer officiellement à l'opération d'assainissement urbain, initiée par le gouvernement de la République. Elle a participé au nettoyage de l'université Marien-Ngouabi.

L'opération de nettoyage de l'université Marien-Ngouabi a été organisée par l'ambassade de la République bolivarienne du Venezuela en République du Congo, en collaboration avec ladite université et le ministère de l'Assainissement urbain, du Développement local et de l'Entretien routier. Cette opération a connu la participation des membres du gouvernement, notamment le ministre d'État, ministre des Travaux publics, Jean Jacques Bouya ; les ministres de tutelle, Juste Désiré Mondelé, et celle de l'Enseignement supérieur, Édith Delphine Emmanuel Adouki ; ainsi que le président de l'université Marien-Ngouabi, le Pr Parisse Akouango.

Au cours de cette activité, dans le cadre d'une collaboration tripartite, des diplomates et des employés de l'ambassade, des étudiants et des Prs du cours d'espagnol, des autorités et personnel de l'université Marien-Ngouabi,

ainsi que des représentants du ministère de l'Assainissement, ont mené une campagne de nettoyage des locaux du rectorat, des facultés de droit et d'économie et de l'École normale supérieure. Les activités comprenaient principalement la collecte des déchets, le désherbage et le balayage des trottoirs et des rues. De la même manière, l'opportunité a été propice pour que les étudiants du cours d'espagnol lancent un appel aux étudiants de ladite université à prendre soin de leur institution académique. Ils ont également initié un processus de conscientisation et de sensibilisation de la population congolaise à l'importance de la protection de l'environnement. À titre d'exemple et pour poursuivre la sensibilisation, l'ambadrice de la République bolivarienne du Venezuela en République du Congo, Laura Suárez, les ministres et le président de l'université ont conclu l'opé-



Les officiels posant à l'issue de l'opération/DR

ration en démontrant la simplicité de la collecte des déchets et de les mettre dans des camions pour leur mise en décharge. L'événement s'est achevé par un partage de café vénézuélien et de rafraîchissement.

Notons que c'est le 3 février 2025 que le gouvernement

congolais a lancé la première conférence sur l'assainissement urbain, qui a abouti à dix-sept recommandations visant à améliorer la politique nationale d'assainissement et à optimiser la gestion de la collecte des déchets. L'une des mesures adoptées a été la mise en place de journées

de nettoyage collectif, le premier samedi de chaque mois. Ce mois d'août marque donc le sixième mois de mise en œuvre de cette mesure et la première participation d'une mission diplomatique, notamment l'ambassade de la République bolivarienne du Venezuela.

Bruno Zéphirin Okokana



AVIS GENERAL DE PASSATION DE MARCHES

REF. N° 001/MEH/PASEL/UGP-SPM25
Projet d'Amélioration des Services d'Electricité (PASEL)

Acheteur : Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique
Pays : République du Congo
Prêt BIRD N°9686-CG
Montant du financement : 100 000 000 USD

Objectif de Développement du Projet

L'objectif de développement du projet est d'améliorer la qualité de la fourniture de services d'électricité, d'améliorer les performances du segment de la distribution et de la vente au détail, et d'améliorer l'accès à l'électricité.

Le Gouvernement de la République du Congo a sollicité et obtenu de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), Groupe de la Banque mondiale, un financement de 100 millions de dollars américain, pour la mise en place et l'exécution du Projet d'amélioration des services d'électricité en République du Congo (PASEL). Conformément aux recommandations de la Banque Mondiale, le PASEL publie le présent avis de passation des marchés pour porter à l'attention des potentiels soumissionnaires les opportunités de contrats qui pourraient être attribués conformément aux procédures de la Banque et suivant la nomenclature des acquisitions ci-après :

I. Fournitures

- Acquisition des compensateurs statiques aux postes de Loudima, et Mindouli ;
- Acquisition de nouveaux disjoncteurs HTB et des cellules moyenne tension (2 lots) ;
- Acquisition des dispositifs de séparation des réseaux et de délestage automatique ;
- Acquisition des pièces de rechanges, outillages et équipements d'exploitation du réseau de transport ;
- Acquisition du matériel pour réseau aérien HTA (supports, armements de ligne, isolateurs, pinces d'alignement et d'ancrage, transformateurs HTA/BT, Herse, etc...) ;
- Acquisition de 128000 compteurs communicants pour : (a) points de livraison de l'Etat et ses démembrements ; (b) points de livraison des agents de E C, du GRT et du GRD ; (c) clients BT facturation au forfait à Brazzaville et Pointe-Noire; et (d) postes HTA/BT publics à Brazzaville et Pointe-Noire ;
- Acquisition et installation de systèmes de gestion de logiciels de gestion : des incidents (SGI), commercial (SGC), des ressources d'entreprise (ERP) et d'information géographique (SIG).

II. Travaux

- Travaux de réhabilitation des postes ;
- Contrat de services pour les postes (2 lots) ;
- Réhabilitation de 100 km de la ligne 220kV Pointe-Noire/Brazzaville ;
- Réhabilitation de 30 km de la ligne 220kV Pointe-Noire/Brazzaville ;
- Mise à niveau de l'automatisation des postes THT et du dispatching SCADA/EMS et SCS ;
- Travaux de réhabilitation et renforcement du réseau de distribution MT et BT et postes de transformation MT/BT ;
- Travaux de densification des réseaux de distribution de Brazzaville et Pointe-Noire (Construction de nouveaux postes de transformation MT/BT et réseaux BT associés) ;
- Installation de 128.000 compteurs communicants pour : (a) points de livraison de l'Etat et ses démembrements ; (b) points de livraison des agents de E C, du GRT et du GRD; (c) clients BT facturation au forfait à Brazzaville et Pointe-Noire; et (d) postes HTA/BT publics à Brazzaville et

Pointe-Noire.

III. Services de consultant

- Appui à la mise en place du concessionnaire d'exploitation ;
- Etude d'inventaires pour 128 000 compteurs ;
- Recrutement d'un consultant individuel chargé de la préparation des mécanismes institutionnels de mise à jour du Plan de Développement au Moindre Coût (PDMC) ;
- Recrutement d'un cabinet en charge de l'élaboration du Plan de Développement Electrique au Moindre Coût (PDMC) ;
- Recrutement d'un cabinet conseil en transport et distribution de l'électricité ;
- Etude du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) ;
- Mise à jour du Diagnostic des performances de LCDE et plan d'action d'amélioration ;
- Analyse des formes possibles d'une délégation de service public du service de l'eau par LCDE ;
- Inventaire du patrimoine de LCDE et mise en place d'une gestion de la maintenance assistée par ordinateur ;
- Audit des performances commerciales de LCDE et recommandations d'amélioration ;
- Evaluation et préparation d'un programme de renforcement des capacités de LCDE ;
- Renforcement des performances comptables et financières de LCDE ;
- Evaluation des performances énergétiques de LCDE et du potentiel d'amélioration.

Des avis spécifiques de passation des marchés qui seront passés conformément aux procédures d'appel à la concurrence internationale de la Banque mondiale seront publiés progressivement selon leur disponibilité dans UN Development Business online, sur le site de la Banque Mondiale et dans les journaux locaux.

Les entreprises et Consultants éligibles intéressés par le projet mentionné ci-dessus desirant avoir des informations supplémentaires peuvent contacter l'Emprunteur à l'adresse ci-dessous :

Le Projet d'Amélioration des Services d'Electricité
Sis 22 Avenue Albert Bassandza, Poto-Poto, Centre-Ville (non loin de la clinique Cogemo)
Brazzaville-République du Congo,
Tél: (+242) 05 522 26 77 / 06 653 70 07
Email : passationdesmarchespasel@gmail.com

Le Coordonnateur

Olivier MAZABE MONDELE



SANTÉ SEXUELLE ET NUMÉRIQUE

Un atelier pour renforcer les connaissances et l'action des jeunes

Experts en santé, institutions publiques, partenaires internationaux, influenceurs, journalistes et jeunes leaders participent du 19 au 22 août à Brazzaville à un atelier de formation consacré à la communication responsable et à la co-crédation de contenus en matière de santé sexuelle et reproductive (SSR) et de lutte contre les violences basées sur le genre (VBG).

Co-organisé par le ministère de la Santé et de la Population, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) et le Fonds des Nations unies pour la population (Unfpa) ; cet espace de réflexion et de partage s'inscrit dans la phase 2 du programme régional O3 « Our rights, our lives, our futures ». Objectif : renforcer la capacité des acteurs à informer, sensibiliser et mobiliser les adolescents et jeunes en matière de santé sexuelle dans un contexte où les tabous persistent, mais où les outils numériques offrent des perspectives inédites.

Dans son mot d'ouverture, le Dr Urbain Lembemoko, directeur des populations vulnérables, représentant le directeur de la Population, a rappelé que « la santé des jeunes et leurs droits en matière de SSR constituent un enjeu stratégique pour le développement durable de notre pays ». Il a insisté sur la nécessité d'unir les efforts pour réduire les grossesses précoces, lutter contre le VIH et protéger les adolescentes des violences basées sur le genre.

Parmi les innovations présentées, l'application Hello Ado occupe une place centrale. Développée avec et pour les jeunes, elle offre un accès gratuit, anonyme et sécurisé à des informations fiables, un chat modéré, ainsi qu'une géolocalisation des services de santé. « Nous avons voulu combler la brèche entre les jeunes et les services de santé. Chaque bouton de l'application a été pensé avec eux, pour eux. Aujourd'hui, nous



Des organisateurs et participants à l'ouverture de l'atelier consacré à la communication responsable et à la co-crédation de contenus en matière de SSR et VBG/Adiac

comptons plus de 115 000 téléchargements et une présence dans 15 pays, dont le Congo, avec 2,7 millions de jeunes touchés par nos contenus digitaux en 2025 », a déclaré Lamine Diop chargé de projet régional Hello Ado. La force du projet repose aussi sur les partenariats avec des influenceurs et créateurs de contenus, tels que Sarah, Jojo la Légende ou encore Colombe Kikudi qui, grâce à la diffusion de vidéos éducatives, permettent de toucher largement la jeunesse congolaise.

Une approche inclusive et éducative pour un avenir sain

Pour l'Unesco, co-organisatrice de l'atelier, il est essentiel d'aller

au-delà des outils pour bâtir un cadre éducatif solide et inclusif. Brice Olivier Kamwa Ndjatang, représentant adjoint de l'institution onusienne au Congo, a souligné que « derrière les statistiques se cachent des vies bouleversées. Trop de jeunes filles deviennent mères avant 18 ans, trop de garçons et filles sont exposés au VIH. L'information fiable et adaptée est la première barrière de protection. Investir dans la communication responsable, c'est protéger les droits, l'avenir et le bien-être de notre jeunesse ».

Pour Juliette Emmanuel, responsable du programme O3 en République du Congo, la lutte

contre les tabous et la désinformation passe par la formation et la co-crédation. « Parler de sexualité demeure encore tabou. Or, le manque d'information expose nos jeunes à des risques majeurs. Cet atelier doit permettre de produire des contenus clairs, adaptés et accessibles afin que chaque adolescent puisse dire : j'ai accès à une information fiable, je peux faire mes choix, je suis acteur de mon avenir », a-t-elle souligné.

Durant quatre jours, les participants exploreront de nouvelles approches pédagogiques, travailleront en groupes pour développer des contenus adaptés aux réalités locales et réflé-

chiront à des campagnes inclusives. Au-delà de la formation, c'est une vision commune qui se dessine : une jeunesse congolaise mieux informée, protégée et actrice de son développement, grâce à la synergie entre institutions, technologies et engagement communautaire. Une vision qui cadre avec les cinq axes de la phase 2 du programme O3, à savoir encourager un environnement institutionnel favorable, améliorer la qualité de l'éducation, autonomiser les jeunes par le numérique, créer des espaces scolaires et communautaires sûrs et renforcer le suivi-évaluation basé sur des données fiables.

Merveille Jessica Atipo

SANTÉ PUBLIQUE

L'Assab lance une campagne de distribution gratuite de lunettes

L'Association Saint-François-de-Sales pour l'action et la solidarité (Assab) va organiser du 27 août au 2 septembre au Centre de santé intégré (CSI) Marien-Ngouabi, dans le 6e arrondissement de Brazzaville, Talangaï, sa énième grande campagne de distribution de lunettes médicales/ophtalmologiques en République du Congo.

A cette occasion, plusieurs services seront offerts aux patients, notamment la prise de température et de la tension artérielle ; la mesure de glycémie ; la mise de collyre dans les yeux ainsi que la remise de lunettes médicales/ophtalmologiques. Cette campagne est destinée aux enfants, jeunes et adultes ayant des problèmes de vue telle que la Myopie, l'astigmatisme, la presbytie et les difficultés de lecture et bien d'autres anomalies.

Conditions de participation : se munir d'une ordonnance délivrée par un médecin ophtalmologue, être à jeun. La somme forfaitaire de 5000 FCFA est exigée à chaque patient. « Luttons tous contre les maladies des yeux ! Rejoignez-nous au CSI Marien-Ngouabi pour bénéficier de ces services. N'hésitez pas à partager cette information avec vos proches qui pourraient en bénéficier ! », ont invité les organisateurs

à travers un communiqué de presse.

Cette campagne ne sera ni la première ni la dernière de cette ONG présidée par le Dr Eymard Galouon Etat. En effet, du 4 au 7 janvier dernier, l'Assab a organisé une opération de distribution de lunettes médicales au CSI de Maman Mboulé à Ngamakosso, sans oublier celle d'août 2022 toujours dans le même site. En juin 2023, elle avait redonné du sourire à près de mille per-

sonnes souffrant des pathologies des yeux à Kintélé. Dans le cadre des activités marquant ses 20 ans d'existence, l'Assab avait organisé du 26 et au 29 avril 2024 une campagne de distribution de lunettes, en partenariat avec la paroisse Saint-Grégoire de Massengo, dans le 9e arrondissement de Brazzaville, Djiri. A cette occasion, 350 personnes atteintes de maladies des yeux avaient bénéficié de cet élan de cœur.

Parfait Wilfried Douniama



Oeuvre artistique de Sarah Paul

LES ATELIERS
SAHM
POUR L'ART CONTEMPORAIN

Critiques
DU MONDE

1^{ÈRE} EDITION

MWASSI

Les films d'Afrique ô féminin

25 > 07
AOÛT SEPT
2025

Congo
Brazzaville

Commissaire:
PIERRE-MANAU NGOULA

- Projection de films
- Tables rondes et échange
- Ateliers de formation

Contact :
+ 242 06 490 38 07

JOURNÉE INTERNATIONALE DES PEUPLES AUTOCHTONES

Porter une attention particulière aux minorités marginalisées

La restitution des travaux de recherches menées dans le cadre de la contribution des savoirs autochtones dans la gouvernance du territoire s'est tenue, le 18 août, à Brazzaville, avec un appel à implémenter via une cartographie d'intervention auprès des dites populations à soumettre au gouvernement congolais.

L'atelier a permis de rassembler les représentants des communautés locales et le représentant de la société civile et des partenaires de faire passer le message au-delà de la célébration.

Selon Guy Mossele Diseke, président du conseil d'administration du RESSAC, ils se sont réunis pour célébrer la force des savoirs autochtones, reconnaître leur rôle central dans la gouvernance des forêts et réfléchir à notre responsabilité collective envers la planète et nos enfants. Nos forêts, ici en République du Congo, sont plus qu'un patrimoine naturel. Elles sont le souffle de notre nation, le foyer de milliers d'espèces et la maison des communautés autochtones qui, depuis des siècles, en connaissent chaque arbre, chaque plante, chaque sentier. Ces savoirs ancestraux, transmis de génération en génération, sont un trésor vivant. Ils nous enseignent la résilience, l'équilibre et le respect de la nature.

Le Pr Guy Moussavou, représentant des peuples autoch-



tones, a soutenu qu'en République du Congo, nos frères et sœurs autochtones-les Ba'aka, les Mbenzelé et les autres communautés forestières-sont bien plus que des habitants de la forêt. Ils sont les gardiens de la biodiversité, les détenteurs des savoirs ancestraux et les acteurs essentiels de la résilience écologique et culturelle

de notre pays. Mais ces communautés continuent de faire face à des injustices et des défis multiples : l'accès limité à la terre et ses ressources ; la marginalisation économique et sociale ; la faible reconnaissance de leurs savoirs et pratiques traditionnelles dans les politiques publiques, etc.

Les initiatives menées par Od-

zala au sein des communautés s'intègrent dans la stratégie globale de développement communautaire 3E+ d'African Parks, en accordant une attention particulière aux minorités marginalisées, notamment aux communautés autochtones. L'objectif est de s'assurer que les populations autochtones sont des partenaires-clés de la

conservation.

Il s'agissait de comprendre comment ses populations contribuent à la protection des forêts. Quand on parle des savoirs autochtones, on parle des connaissances. Ces connaissances-là ont un rapport immédiat avec l'environnement. Donc, les autochtones sont des gens qui ont toujours vécu en forêt. Ils ont une connaissance avérée sur les interactions, non seulement avec les plantes, mais aussi avec les animaux. Dans le cadre de ce projet, il était question d'aller identifier les projets qui peuvent servir à la gouvernance des territoires forestiers (...).

Signalons que le projet RESSAC, piloté par CIFOR-ICRAF et soutenu par le consortium INRSSH, CIRAD, IRD et CIB Olam Agri, met ces savoirs au cœur de la gouvernance forestière. Il rappelle une vérité simple, mais fondamentale : la science seule ne suffit pas. Les savoirs autochtones sont la clé de la durabilité.

Guillaume Ondze

MALI-FRANCE

Entre crise diplomatique et recomposition géopolitique

L'arrestation récente d'un ressortissant français au Mali ravive les tensions persistantes entre Paris et Bamako, sur fond de désengagement militaire, de rivalités d'influence et de méfiance croissante.

Mais au-delà du choc diplomatique, l'affaire met en lumière l'évolution d'une relation complexe marquée par des lectures divergentes de la souveraineté, de la sécurité et de l'ingérence.

Des accusations encore floues

Les autorités maliennes ont annoncé cette semaine l'interpellation d'un Français, présenté comme un agent des services de renseignement impliqué dans une tentative de déstabilisation menée, selon Bamako, par un groupuscule issu des forces de sécurité maliennes. Le communiqué du gouvernement évoque l'implication possible d'États étrangers, sans pour autant nommer explicitement la France. Paris, de son côté, rejette fermement ces accusations, qualifiées de « sans fondement » par le ministère des Affaires étrangères. L'homme concerné serait, selon les autorités françaises, un employé de l'ambassade de France à Bama-

ko, relevant du statut protégé par la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques. Un dialogue est en cours, indique la diplomatie française, qui appelle à sa libération sans délai.

Un climat de méfiance durable

Cette affaire intervient dans un contexte de dégradation avancée des relations bilatérales depuis l'arrivée au pouvoir des militaires. A la suite des coups d'État de 2020 et 2021, Bamako a progressivement rompu avec ses partenaires occidentaux, notamment la France, ancienne puissance coloniale, et s'est tourné vers la Russie pour son appui militaire et diplomatique. Ce repositionnement stratégique s'est accompagné d'un discours anti-ingérence, très présent dans la communication officielle malienne. Dans ce cadre, la suspicion à l'égard des diplomates, coopérants ou ONG occidentales s'est accrue, dans un climat où toute présence étrangère peut être perçue comme

une menace potentielle. Pour certains analystes, l'arrestation pourrait donc s'inscrire dans une logique de précaution, voire de communication politique interne, plutôt qu'être la preuve d'une véritable opération d'espionnage étrangère. Mais, pour d'autres, elle révèle une ligne rouge franchie avec des conséquences diplomatiques potentiellement durables.

Entre droit diplomatique et réalités politiques

À Bamako, aucune communication officielle ne précise le statut exact du ressortissant arrêté. S'agit-il d'un diplomate officiellement accrédité, d'un agent non déclaré, ou d'un collaborateur technique ? L'ambiguïté alimente les spéculations des deux côtés, alors que l'affaire prend une dimension éminemment politique.

Une affaire révélatrice d'un basculement régional

Ce nouvel incident intervient dans

un moment de recomposition géopolitique dans le Sahel. Le Mali, tout comme ses voisins burkinabè et nigérien, membres de l'Alliance des États du Sahel (AES), a choisi de réorienter ses partenariats stratégiques vers des puissances perçues comme plus respectueuses de sa souveraineté - notamment la Russie et la Chine. Pour Paris, cette perte d'influence s'accompagne d'une délégitimation croissante de sa présence et de son discours, y compris dans les cercles diplomatiques. Le risque est désormais de voir les missions diplomatiques françaises devenir les symboles d'un ordre déclinant, parfois instrumentalisées par les pouvoirs en place pour consolider leur posture souverainiste. Si la France réclame une libération immédiate, l'affaire pose des questions plus profondes : jusqu'où ira la fracture entre les États sahéliens en transition et leurs anciens alliés ?

Noël Ndong



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
(SERVICES DE CONSULTANT - SELECTION DE FIRMES)
N° 008/MEH/PASEL/UGP-SC-2025



RECRUTEMENT D'UN CABINET INGENIEUR CONSEIL EN TRANSPORT ET DISTRIBUTION DE L'ELECTRICITE

PAYS : République du Congo

Nom du projet : Projet d'Amélioration des Services d'Electricité

Prêt BIRD n° : 9686-CG

Intitulé de la Mission : Recrutement d'un cabinet conseil en transport et distribution de l'électricité

N° de référence : CG-031-PASEL-SC-25

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour couvrir le coût du Projet d'Amélioration des Services d'Electricité et a l'intention d'affecter une partie des ressources accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat de services d'un cabinet conseil en transport et distribution de l'électricité.

2. Les services de consultant (« les Services ») sont essentiellement axés sur deux activités majeures de conseil à la société Energie Electrique du Congo. Il s'agit de :

Activité de type I : Préparation des conceptions, des spécifications techniques et des documents d'appel d'offres pour la passation de marchés conformément aux règles de la Banque mondiale, et développement des processus de passation de marchés respectifs jusqu'à la signature de contrats avec les soumissionnaires sélectionnés pour les fournitures, les travaux d'installation et de construction des composantes.

Activité de type II : Gestion, suivi et supervision de l'exécution de tous les contrats pour les composantes du projet concernées par la mission.

La durée estimative de mise en œuvre de la mission est de 6 mois pour les activités de type I et de 30 mois pour les activités de type II, soit un niveau d'effort estimé de 153 mois-personnes. La date prévue de démarrage de la mission est fixée à mars 2026 à titre provisoire.

3. Les Termes de Référence (TDR) détaillés de la mission sont disponibles à l'adresse indiquée ci-dessous.

4. Le Projet d'Amélioration des Services d'Electricité invite dès à présent les firmes de consultants admissibles (« Consultants ») à faire part de leur intérêt à fournir les Services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services. Les critères de sélection de la liste restreinte sont les suivants :

a) Activités principales ou expérience générale du consultant et nombre d'années d'expérience

- Justifier d'au moins dix (10) ans d'expérience dans la gestion de projets d'infrastructures ou d'assistance technique similaire dans des contextes comparables.

b) Expérience spécifique dans les activités de type I et type II

- Justifier de la réalisation des missions comparables, incluant la préparation de documents d'appel d'offres (conformes aux règles des bailleurs internationaux) et la supervision de l'exécution de contrats de travaux et de fournitures.

c) Expérience avec des contrats de taille et de complexité similaires

- Justifier de la gestion des projets multi-composantes, financés par des bailleurs de fonds internationaux et présentant une complexité technique, contractuelle et organisationnelle similaire à celle de la mission concernée.

d) Capacité technique et managériales du consultant

- Disposer d'une équipe pluridisciplinaire qualifiée, ainsi que d'une

structure organisationnelle et de moyens techniques démontrant sa capacité à exécuter efficacement la mission.

5. L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, juillet 2016 révisé en novembre 2017, juillet 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025 (« Règlement de Passation des Marchés »), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts. En outre, veuillez-vous reporter aux informations spécifiques suivantes sur les conflits d'intérêts liés à cette mission : Les Consultants ne peuvent être engagés pour des missions qui seraient incompatibles avec leurs obligations présentes ou passées envers d'autres clients, ou qui risqueraient de les mettre dans l'impossibilité de remplir leur mandat au mieux des intérêts de l'Emprunteur.

6. Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

7. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode SFQC (Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût) telle que définie dans le Règlement de Passation des Marchés.

8. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau de lundi à vendredi, de 8h00 à 16h00 heures locales.

9. Les manifestations d'intérêt doivent être fournies par voie électronique à l'adresse ci-dessous ou en personne en quatre exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies en plus de la version électronique dans une clé USB au plus tard le 19 septembre 2025 à 13h00 (heure locale) à l'adresse mentionnée ci-dessous et porter la mention : « Avis à manifestation d'intérêt n° 008/MEH/PASEL/UGP-SC-2025 relatif au recrutement d'un cabinet ingénieur conseil en transport et distribution de l'électricité ».

Projet d'Amélioration des Services d'Electricité

À l'attention de : Olivier MAZABA NTONDELE, Coordonnateur du PASEL

Adresse : 22 Avenue Albert BASSANDZA

(Non loin de la Clinique COGEMO) / Centre-Ville

Brazzaville-République du Congo

Tél : (+242) 05 522 26 77 / 06 653 70 07

Courriel : passationdesmarchespasel@gmail.com

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur

Olivier MAZABA NTONDELE

DIPLOMATIE

La Belgique plaide pour une mobilisation européenne face à la crise à l'Est

Le vice-Premier ministre belge, ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et de la Coopération au développement, Maxime Prévot, a été reçu le 19 août à la Cité de l'Union africaine par le président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo.

Accompagné de l'ambasadrice de Belgique en République démocratique du Congo (RDC), de l'envoyé spécial pour la région des Grands lacs, Marc Pecsteen, et de son conseiller Afrique, Thomas Stevens, M. Prévot effectue une tournée diplomatique et humanitaire dans quatre pays d'Afrique centrale et orientale. Au sortir d'un entretien de près de deux heures avec le chef de l'État congolais, le responsable belge a réaffirmé l'engagement ferme de son pays – et plus largement de l'Union européenne – à soutenir les efforts de paix menés par la RDC.

Maxime Prévot a insisté sur la nécessité de replacer la crise sécuritaire dans l'Est de la RDC au cœur de l'agenda européen. Il a exprimé sa préoccupation face au contraste saisissant entre les



Le président Félix Tshisekedi s'entretenant avec la délégation conduite par le chef de la diplomatie belge Maxime Prévot

engagements diplomatiques pris lors des initiatives de Washington et de Doha, et la réalité sanglante sur le terrain. « *Malgré les efforts de dialogue en cours, les violences, les massacres et les viols persistent. C'est un échec collectif qui ne peut être ignoré* », a-t-il déploré. Il a également dénoncé l'at-

titude du M23, qui continue d'agir en puissance occupante dans les territoires qu'il contrôle, y installant une administration parallèle. « *Cette situation est inacceptable* », a-t-il martelé, appelant à une réponse coordonnée et déterminée de la communauté internationale.

Le chef de la diplomatie belge

a souligné avec force la nécessité, pour la communauté internationale, de maintenir une mobilisation constante face à la situation dramatique dans l'Est de la RDC. Maxime Prévot a rappelé que la Belgique demeure un fervent défenseur des principes du droit international, notamment ceux relatifs à la

souveraineté des États et à l'intégrité territoriale — des principes aujourd'hui bafoués dans l'Est de la RDC. Tout en reconnaissant l'importance des initiatives régionales et internationales en cours, il a plaidé pour une dynamique complémentaire à l'interne. À ses yeux, l'impulsion d'un dialogue national inclusif en RDC constitue une voie incontournable pour asseoir une paix durable. « *Au-delà des efforts diplomatiques extérieurs, il est crucial que des signaux internes forts soient envoyés afin de raviver l'espoir et de renforcer la stabilité* », a-t-il déclaré. Cette visite marque la deuxième mission officielle de Maxime Prévot en RDC en l'espace de quatre mois, preuve de l'intérêt stratégique et humanitaire que la Belgique accorde à la région.

Sylvain Andema

ENERGIE

La Snél et les investisseurs en mission d'inspection à la centrale hydroélectrique de la Tshopo

Le samedi 16 août, Fabrice Lusinde, directeur général de la Société nationale d'électricité (SNEL SA), a effectué une mission de suivi et d'exploration à Kisangani, accompagné d'une délégation composée d'investisseurs nationaux et internationaux.

Accueilli à l'aéroport par Jean Claude Liandja Lokombi, directeur provincial ad intérim de la SNEL/Tshopo, il était également accompagné d'un conseiller du président de la République, Félix Tshisekedi.

La mission s'inscrit dans une dynamique de relance énergétique dans le nord-est du pays. Le principal enjeu est de porter la capacité installée de la centrale hydroélectrique de la Tshopo de 6 à 12 mégawatts (MW) afin de répondre à la demande croissante en électricité dans la ville de Kisangani et ses environs. Durant son séjour, le directeur général de la Snél a inspecté plusieurs chantiers en cours, notamment ceux liés à la réhabilitation du réseau de distribution et à l'extension de la centrale. Ces travaux sont essentiels pour améliorer la desserte électrique des ménages et soutenir les activités des opérateurs économiques locaux, souvent pénalisés par des coupures prolongées.

Avant de regagner Kinshasa le dimanche, la délégation a été reçue

par le gouverneur de la province de la Tshopo, Paulin Lendongolia Lebabonga. Les échanges ont porté sur les perspectives de collaboration entre les autorités provinciales, la Snél et les partenaires techniques et financiers, en vue d'assurer la réussite des projets en cours et à venir. Cette visite s'inscrit pleinement dans la vision du président Félix Tshisekedi, qui place la modernisation des infrastructures énergétiques au cœur du développement national. L'accès équitable à l'électricité dans toutes les provinces de la RDC reste une priorité gouvernementale.

Reconnu pour son approche proactive, Fabrice Lusinde effectue de fréquentes descentes sur le terrain à Kisangani et d'autres villes du pays. Il avait d'ailleurs accompagné le chef de l'État, Félix Antoine Tshisekedi, lors d'une visite d'inspection au barrage de la Tshopo le 25 octobre dernier, témoignant de son engagement constant pour le développement du secteur énergétique congolais.

Martin Engimo

NORD-KIVU

Les rebelles ADF relancent le cycle de violences

La situation sécuritaire à l'Est de la République démocratique du Congo, en particulier dans la province du Nord-Kivu, redevient alarmante face à la recrudescence des violences attribuées aux rebelles ougandais des Forces démocratiques alliées (ADF).

Ces derniers jours, une série d'attaques sanglantes a été enregistrée marquée par de graves violations du droit international humanitaire et des droits de l'homme. Le massacre du 17 août dans la ville d'Oicha, chef-lieu du territoire de Beni, en est une illustration poignante : neuf civils ont été froidement abattus, tandis que d'autres ont péri dans l'incendie de leurs maisons, leurs corps retrouvés calcinés. Une semaine plus tôt, les mêmes assaillants avaient déjà semé la terreur en assassinant au moins quarante-sept personnes dans la même région. Le long de l'axe Eringeti-Kainama, toujours dans le territoire de Beni, d'autres vagues d'atrocités ont été signalées : pillages systématiques, meurtres ciblés, enlèvements, incendies de domiciles, violences sexuelles et autres formes de barbarie. Toutes ces atrocités mettent sérieusement à mal la dynamique de paix amorcée par la République démocratique du Congo et l'Ouganda à travers

les opérations militaires conjointes menées dans la région.

Pour de nombreux observateurs, ces actes barbares constituent un signal clair de la présence toujours active des rebelles ADF dans cette zone hautement stratégique, où toute perspective de paix durable semble difficilement envisageable sans leur neutralisation effective. Entre-temps, les réactions de condamnation se multiplient. La Monusco, par la voix d'un communiqué officiel, a fermement dénoncé ces violences inqualifiables perpétrées par les ADF affiliés au groupe État islamique. L'institution onusienne a réitéré l'appel du secrétaire général de l'ONU aux groupes armés étrangers, les enjoignant à déposer les armes sans condition et à regagner pacifiquement leurs pays d'origine.

Par ailleurs, la Monusco a exhorté les autorités congolaises à ouvrir des enquêtes rapides et rigoureuses afin d'identifier les auteurs de ces massacres et de les traduire en justice conformément aux exigences du droit international. Sur le terrain, les Fardc poursuivent le renforcement de leurs dispositifs sécuritaires. Elles ont réaffirmé leur engagement total à démanteler les poches de résistance terroriste et à assurer la protection des populations civiles et de leurs biens. Face à cette spirale de violence, l'appel des populations locales à une réponse sécuritaire rapide et adaptée devient plus pressant que jamais.

S.A.



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
(SERVICES DE CONSULTANT - SELECTION DE FIRMES)
N° 009/MEH/PASEL/UGP-SC-2025



**RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE D'ELABORER LE PLAN DE DEVELOPPEMENT ELECTRIQUE
AU MOINDRE COUT (PDMC)**

PAYS : République du Congo

Nom du projet : Projet d'Amélioration des Services d'Electricité

Prêt BIRD n° : 96860-CG

Intitulé de la Mission : Recrutement d'un cabinet chargé d'élaborer le plan de développement électrique au moindre coût (PDMC)

N° de référence : CG-037-PASEL-SC-25

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour couvrir le coût du Projet d'Amélioration des Services d'Electricité. Le Projet d'Amélioration des Services d'Electricité a l'intention d'utiliser une partie des ressources accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat de services d'un cabinet chargé d'élaborer le plan de développement électrique au moindre coût.

2. Les services prévus au titre de cette mission consistent à fournir à la République du Congo un Plan de Développement Electrique au Moindre Coût (PDMC) comprenant principalement les activités suivantes :

- Revue des plans de développement électrique existants ;
- Élaboration des prévisions de la demande d'électricité au niveau national en République du Congo ;
- Élaboration d'un Plan de Développement Electrique au Moindre Coût ;
- Recommandations pour renforcer la capacité de planification en République du Congo.

3. L'unité de Gestion du Projet invite les cabinets intéressés à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente (documentation ou références concernant l'exécution de contrats similaires dans le domaine de la mission). Les références portant sur des contrats exécutés avec succès devront être accompagnées des pages de gardes et des pages de signature des contrats ainsi que des certifications de bonne fin d'exécution. Un tableau récapitulatif de ces références devra être joint pour faire ressortir l'objet de la mission, l'adresse du client, le montant de l'activité, l'année de réalisation, la durée de la mission. Seules les expériences justifiées et vérifiées seront prises en compte.

4. Les critères de sélection de la liste restreinte ainsi que la procédure de sélection seront conformes au Règlement de passation des marchés et l'évaluation des manifestations d'intérêt tiendra compte des critères suivants :

- L'expérience générale et nombre d'années d'expérience ;
- L'expérience spécifique dans le domaine de l'électrification urbaine et rurale ;
- L'expérience similaire pertinente en Afrique subsaharienne serait un atout.

5. L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.15, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque

mondiale, juillet 2016 révisé en novembre 2017, juillet 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025 (« Règlement de Passation des Marchés »), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

6. Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés. Ainsi, la Manifestation d'intérêt devra inclure une copie de l'accord de groupement conclu par l'ensemble de ses membres, ou une lettre d'intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres.

7. Une liste restreinte sera établie à l'issue de l'avis à manifestation d'intérêt et la sélection du cabinet se fera selon la méthode basée sur la qualité technique et le coût (SFQC), telle que décrite dans le Règlement de passation des marchés.

8. Les manifestations d'intérêt accompagnées des références pertinentes dans le domaine des services demandés, devront être déposées physiquement en quatre exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies (en plus de la version électronique dans une clé USB) à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 18 septembre 2025 à 12H00 (heure locale) et porter la mention : « Avis à manifestation d'intérêt n° 009/MEH/PASEL/UGP-SC-2025 relatif au recrutement d'un cabinet chargé d'élaborer le plan de développement électrique au moindre coût ».

9. Les cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires ainsi que les termes de référence de la mission à l'adresse ci-dessous aux heures d'ouverture des bureaux, de lundi à vendredi, de 8H00 à 16H00 heures locales.

Projet d'Amélioration des Services d'Electricité
Adresse : 22 Avenue Albert BASSANDZA
(Non loin de la Clinique COGEMO) / Centre-Ville
Brazzaville-République du Congo
Tél : (+242) 05 522 26 77 / 06 653 70 07
Email : passationdesmarchespasel@gmail.com

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur

Olivier MAZABA NTONDELE

PONTON AWARDS 2025

Les Ponténégrins méritants récompensés

La 6e édition de la soirée du mérite ponténégrin dénommée «Ponton Awards 2025» a rendu son verdict, le 17 août, au Rocher des âges, dans le 1er arrondissement, Emery Patrice-Lumumba, avec la distinction des différents lauréats.

Le trophée Ponton Awards est une cérémonie qui a pour but de mettre à l'honneur et de récompenser les personnes physiques et morales qui évoluent à Pointe-Noire et qui s'illustrent au cours de l'année dans différentes catégories, à savoir Excellence entrepreneuriat avec en exergue une action sur les idées novatrices, l'impact social et la passion; Engagement jeunesse en mettant en avant l'implication dans l'orientation et la participation au développement; Excellence sport (idées novatrices, l'impact social et la passion); Modèle artistique, une catégorie qui rassemble plusieurs courants d'art dans sa globalité qui promeut l'influence positive, l'orientation éducative ainsi que la création. « Des efforts conjugués, des actions menées tout au long de l'année, les différentes initiatives ne passeront pas inaperçues pour le comité d'organisation. Ponton Awards 2025 s'inscrit dans la continuité des précédentes éditions avec cependant quelques ajustements et innovations introduits pour rendre encore le trophée plus beau avec la dénomination des catégories Urban Sport et Mathias Ngoumba.



Deux plateformes de votes sont dorénavant utilisées dont l'une à l'international et l'autre au niveau national. Nous continuerons à améliorer cet événement singulier qui produit des valeurs plurielles », a dit Gildas Bakala, le président du comité d'organisation des Ponton Awards et manager de l'agence de communication Prescom Media, l'organisateur de l'évènement.

Les lauréats de Ponton Awards 2025/Adiac Pour Philippe Mboumba Madiela, conseiller socioculturel du maire de la ville de Pointe-Noire, « Quand une ville honore ses fils et filles méritants, elle écrit avec eux une belle page de son histoire. Ce moment n'est pas seulement une remise de distinctions, mais aussi un signal fort justifiant que Pointe-Noire valorise ses talents, qu'ils soient entrepreneurs, sportifs,

artistes, éducateurs ou porteurs de projets ». En remerciant le comité d'organisation qui s'évertue depuis six ans à honorer les Ponténégrins qui s'illustrent par le talent et le mérite dans la ville océane, mais aussi les candidats distingués et ceux qui n'ont pu l'être sans pour autant démerités, Me Philippe Gervie Bassintsa, avocate, présidente du jury, a dit : « Le mérite retrouve désormais ses lettres de noblesse dans notre belle ville océane ». Apprécier préalablement les candidatures, retenir les candidats nommés et distingués les lauréats tels ont été les différentes étapes des trois membres du jury qui ont, aux côtés des membres du comité d'organisation, tranché en toute impartialité en s'appuyant uniquement sur les critères objectifs édictés par ce comité.

Les distingués de la 6e édition des Ponton Awards 2025 Ainsi, sur les deux plateformes de votes, ont été recueillis en catégorie engagement jeunesse 225 votes, en catégorie excellence entrepreneuriat 1677 votes, en catégorie Urban Sport 1847 votes, en catégorie Modèle artistique

1278 votes. Catégorie Engagement jeunesse : Laetitia François Yola, fondatrice de MS Dametis-Coach en gestion de projet-spécial dans la gestion comportementale Catégorie Urban Sport : Institut de taekwondo Cristal Do Catégorie Excellence entrepreneuriat : Lissolo 2.0. C'est un jeu de société culturel et éducatif conçu intégralement au Congo Brazzaville. Catégorie Modèle artistique « Mathias Ngoumba » : Curtiss Marly You'la : promoteur de New Face Agency-Professeur de danse-Organisateur d'événements. Les candidats distingués ont reçu en plus du trophée des bons d'achats offerts par les partenaires des Ponton Awards et des laptops. Le trophée Ponton Awards a également distingué la Société AGL comme partenaire de l'année. Elle bénéficie d'un espace publicitaire gratuit pendant un an à NTI Media, un des partenaires media de l'évènement. Le trophée de la reconnaissance a échu à l'artiste comédien Nkaba Ndoudi, récompensant l'immensité de son travail artistique et son impact dans la ville.

Hervé Brice Mampouya



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 012/MEPIR/2025/UGP PRACAC
RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS CHARGE DE DEVELOPPER UN SYSTEME NUMERIQUE DE COLLECTE DES DONNEES COMMERCIALES CIBLANT A LA FOIS LE SECTEUR FORMEL ET INFORMEL

1-Les Gouvernements de la République du Congo et de la République Centrafricaine ont signé avec la Banque Mondiale respectivement un accord de prêt et un accord de don pour un montant total de 330 millions USD, dont 90 millions USD pour la République du Congo et 240 millions USD pour la République Centrafricaine, pour la mise en œuvre du Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique centrale (PRACAC). L'Unité de Gestion de Projet (UGP) de la République du Congo a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « Développement d'un système numérique de collecte des données commerciales ciblant à la fois le secteur formel et informel »

2-L'objectif de la mission est de définir et valider les besoins d'information en vue de développer un système numérique de collecte des données commerciales le long du

corridor fluvial Congo-Oubangui.

3-Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objectif de solliciter des cabinets de consultants pour faire partie de la liste restreinte en vue de la consultation relative à ladite mission.

4-L'Unité de Gestion du Projet, invite les cabinets éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Ils doivent fournir les informations ci-après : (i) qualification pour exécuter les services sollicités (références et descriptions concernant l'exécution de missions similaires, brochures...); (ii) les capacités techniques du cabinet, les domaines d'intervention ainsi que les années d'expérience du cabinet, les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les dossiers de manifestation à soumettre ne doivent pas inclure des curriculums vitae, des

documents légaux (statuts juridiques, et tous autres documents juridiques), des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail.

5-Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivants : (i) les qualifications générales et expérience du cabinet dans le domaine de la mission, (ii) l'expérience du cabinet dans la réalisation de missions similaires.

6-Le cabinet sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualification de Consultants (SQC) tel que défini dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de septembre 2023, révisé en février 2025.

7-Les cabinets intéressés peuvent obtenir les termes de référence ou des informations supplémentaires aux adresses indiquées ci-dessous

de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

8-Les manifestations d'intérêts portant la mention « Recrutement d'un cabinet de Consultants chargé de développer un système numérique de collecte des données commerciales ciblant à la fois le secteur formel et informel » doivent être envoyées au plus tard le 09 septembre 2025 à 16 heures (heure locale) aux adresses ci-dessous :

A l'attention du Coordonnateur du Projet PRACAC
Rue Duplex n° 12 / Secteur Blanche Gomez
Tél. (242) 06 931 00 10
E-mail : pracaccongo@gmail.com
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 19 août 2025

Le Coordonnateur du PRACAC,
Benoît NGAYOU



PROJET D'APPUI INSTITUTIONNEL POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE LA BANQUE CONGOLAISE DE L'HABITAT ET LA REFORME DU SECTEUR DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT EN REPUBLIQUE DU CONGO

Secteur : Financier

Référence de l'Accord de Financement : 5500155015101

N° d'identification du Projet : P-CG-H00-003

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Fonds d'Assistance Technique pour les pays à revenu intermédiaire (FAT-PRI), administré par la Banque Africaine de Développement, afin de couvrir le coût du Projet d'Appui Institutionnel à la Banque Congolaise de l'Habitat et à la Réforme du Secteur de l'Urbanisme et de l'Habitat et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat d'appui institutionnel pour le renforcement des capacités de la BCH, notamment le recentrage et la relance de son activité via une assistance technique.

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent entre autres ; (i) la mise en place d'un programme de développement et de renforcement des capacités assorti d'un plan de formation du personnel de la ligne commerciale et des Engagements; (ii) la revue et le perfectionnement du plan stratégique de développement assorti d'un plan opérationnel, d'un Plan de développement organisationnel et d'un contrat de performance; (iii) la revue des documents de politique stratégique ainsi que les outils de gestion à savoir : la politique de gestion des risques de crédit, le système de notation interne, le cartographie de risques, la politique de gestion des risques de liquidité, la mise à jour des procédures internes; (iv) la modernisation du système d'information et de gestion dont la Banque Congolaise de l'Habitat a besoin en procédant à la redéfinition du schéma directeur informatique afin de prendre en charge les besoins induits par le contexte de digitalisation, mais aussi la nécessité de supporter le développement des applications métiers et permettre la mise en place d'outils spécifiques de gestion des risques. La mission sera réalisée à Brazzaville, en République du Congo, sous la supervision générale de l'Unité de Gestion du Projet (UGP), et de la Direction Générale de la BCH, pour une période de mise en œuvre ne dépassant pas six (06) mois.

3. L'Unité de Gestion du Projet Appui à la BCH invite les Consultants/Firmes à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants/firmes intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations : (i) documentation, (ii) référence de prestations similaires/ expérience dans les missions similaires, (iii) attestations de bonne exécution ou certificats de fin de prestation, (iv) et références et coordonnées des clients et toute autre information pertinentes.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Consultant/Firme n'implique aucune obligation de la part de la BCH de le retenir sur la liste restreinte. La procédure de sélection sera la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFOC).

5. Les consultants/firmes intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes : de lundi à vendredi, de 09h00 à 15h00, heure locale (TU+1).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 1er septembre 2025 à 12 h 00, heure locale (TU+ 1) et porter expressément la mention suivante : « AMI N° 01/PPM/BCH/UCP-Appui à la BCH-2025 : chargé des activités liées à l'appui institutionnel pour le renforcement des capacités de la BCH, notamment le recentrage et la relance de son activité via une assistance technique. », ou transmis par mail en format PDF à l'adresse ci-après :

A,
Unité de Gestion du Projet
Sise : Siège de la Banque Congolaise de l'Habitat
Avenue Amilcar Cabral, Brazzaville / Centre-ville - République du Congo
A l'attention de Stéphane NGAKOSSO, Coordonnateur du Projet
Email: bch@bch.cg et Copie à : stephane.ngakosso@bch.cg et guynette.epouery@bch.cg
Telephone: +242 06 676 68 08 / +242 06 663 22 33

NÉCROLOGIE



La famille Abira a la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur frère, père, oncle et grand-père François Ondongo Abira, survenu le 11 août 2025 à Brazzaville.

La veillée mortuaire a lieu dans la rue Obiaboma à Ngamakosso. Les obsèques auront lieu le jeudi 21 août au cimetière Bouka.



C'est avec une profonde tristesse que la famille Ondongo-Soumbou vous annonce le décès de leur fille, cousine, soeur, tante, mère et grand-mère la veuve Ngandaloki née Ongouala Léonie Thérèse, agent du Centre hospitalier universitaire de Brazzaville à la retraite, survenu le 15 août 2025 à Brazzaville des suites d'une courte maladie.

La veillée mortuaire se tient au n°111, rue Mbomo à proximité de l'arrêt de bus «Trois voleurs».

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

Que son âme repose en paix.

Les enfants M'Bissa, profondément attristés, ont la profonde douleur d'informer les parents, de France, du Gabon, de l'Angola et du Congo du décès de Mme Corentine Olga Rose épouse M'Bissa née Madzou, survenu le samedi 9 août 2024 à Paris, en France.

À Brazzaville la veillée se tient au domicile familial sis n°2004 rue Moukouloulou, Plateau / Batignolles, derrière le siège d'Eclair.

Le programme détaillé des obsèques sera communiqué ultérieurement.



Programme relatif aux obsèques de la veuve Makaya née Tati Christine

Mercredi 20 août 2025

20h : arrivée de la dépouille mortelle à l'aéroport Agostinho-Neto



21h : dépôt de la dépouille à la morgue de Pointe-Noire

Jeudi 21 août 2025

10h30 : levée de corps à la morgue de Pointe-Noire

11h : arrivée de la dépouille au domicile familial, sis rue Patrice Makaya, quartier Raffinerie

11h30 : exposition de la dépouille

14h à l'aube : animation

Vendredi 22 août 2025

8h : recueillement à domicile

12h : oraison funèbre

13h : Messe de requiem à domicile

14h : départ pour le cimetière familial à Diosso

17h : retour et fin de la cérémonie

DISTINCTION

Bricht Nogil Atounga Atsobaré honoré pour ses actions de solidarité

Le président de l'association des jeunes unis pour le développement social (Ajuds), Bricht Nogil Atounga Atsobaré, a été décoré et fait ambassadeur culturel et social par l'ONG MB production que dirige Médard Mbongo. La cérémonie de décoration a eu lieu, le 14 août, à Brazzaville en présence de sa famille, des membres de l'association, des amis et connaissances.

L'ONG internationale MB production a décidé de distinguer Bricht Nogil Atounga Atsobaré pour son engagement social en faveur des hommes et des femmes en situation défavorable vivant en République du Congo. Et comme le veut le protocole, avant de lui remettre les insignes, Médard Mbongo, président de l'ONG internationale MB production, a retracé en quelques mots le parcours du récipiendaire et les mérites qui lui ont valu d'être ainsi distingué. « *Bricht Nogil Atounga Atsobaré poursuit la tradition sociale initiée par nos anciens, celle du vivre-ensemble marquée par le partage et l'amour du prochain. Aujourd'hui, à travers ses actes, il devient un visage reconnu dans la société* », a-t-il dit. Et de poursuivre qu'on peut dire que vous agissez de façon exem-



Poignée de main entre Médard Mbongo (à gauche) et Bricht Nogil Atounga Atsobaré (à droite)DR

plaie en promouvant les valeurs de notre société à travers des actions sociales. « *Votre attitude constitue un exemple, car vous êtes proche des gens et de leurs préoccupations* ».

Emu, le récipiendaire a ressenti un mélange de joie, de gratitude, d'humilité et de surprise face à l'honneur qui lui a été fait. Il s'est vu remettre un diplôme d'honneur, une médaille et un bouquet de fleurs faisant de lui un ambassadeur culturel et social. Bricht Nogil Atounga Atsobaré sait que l'honneur donné, au sens vrai, est ce qui met en valeur une vie réelle et signifie par là même une action constructive, positive et durable. Et ce geste que vient de poser l'ONG MB production met en valeur le rôle qu'il ne cesse de jouer dans la société congolaise. Bricht Nogil Atounga Atsobaré est un exemple inspirant pour de nombreux jeunes congolais. À travers son association, il redonne du sourire à de nombreuses femmes commerçantes vulnérables en leur remettant non seulement des fonds d'ac-

compagnement mais également en leur octroyant des prêts pour booster leurs affaires. L'un des objectifs de son association est l'unification et l'orientation des jeunes vers les métiers professionnels tout en les sensibilisant aux valeurs éthiques morales et civiques. L'autonomisation des femmes est un projet qui lui tient à cœur. Notons que la décoration des personnes physiques ou morales entreprise par l'ONG MB production est un acte de mérite et de reconnaissance des œuvres de bienfaisance d'acteurs culturels et sociaux envers leurs pairs. Pour le président de cette structure, l'acte de décoration contribue efficacement à l'amélioration de la qualité de la vie des associations, des ONG, ou d'autres structures culturelles du Congo.

Hugues Prosper Mabonzo

COP 30 À BELÉM

Le Congo amorce ses préparatifs

La ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, a présidé le 18 août à Brazzaville, en présence des délégués des ONG et administrations concernées, une réunion technique préparatoire à la COP 30.

Avec les différents délégués, les échanges ont porté sur la présentation des conclusions de la 62e session des réunions des organes subsidiaires de la convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques, l'état d'avancement des préparatifs du Congo à la COP 30, notamment l'acquisition d'un espace dédié au pavillon de la commission Climat Bassin du Congo et l'hébergement. Cette réunion a été également l'occasion pour les participants de clarifier les rôles et les responsabilités du ministère et d'enregistrer les fermes instructions édictées par la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo. Rappelons que les États signataires de la Conférence-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC)

se réunissent chaque année depuis 1995, sous l'égide de l'ONU, dans le cadre de la Conférence des parties (COP) sur les changements climatiques afin de suivre et évaluer les engagements pris dans le cadre de la CCNUCC, du protocole de Kyoto et des Accords de Paris. Les COP sur les changements climatiques sont l'occasion de dialoguer entre différents types d'acteurs et le Pacte mondial des Nations unies y participe afin de porter la voix sur le secteur privé comme vecteur de solutions pour la réalisation de l'agenda 2030. Et le Réseau France permet aux entreprises de se mobiliser et de contribuer à ce grand rendez-vous international de dialogue et de décision. Le Pacte mondial de l'ONU – Réseau France sera présent à Belém pour la COP30.

Fortuné Ibara

SANTÉ

Le monde célèbre la Journée mondiale du moustique

Le 20 août 1897, le médecin britannique Ronald Ross faisait une découverte historique. Il trouva le parasite du paludisme dans l'estomac d'un moustique : l'anophèle femelle.

La découverte de Ronald Ross constitue la première preuve que le moustique transmet le paludisme aux humains, et marquera ainsi la célébration, le 20 août de chaque année, de la Journée mondiale du moustique (JMM). « *Ce n'est pas vraiment une fête. C'est un moment pour commémorer l'importance de ces petites bêtes en termes d'impact sur la santé humaine à l'échelle mondiale* », a déclaré Beth McGraw, responsable de biologie à l'université de Penn State. La journée rappelle l'impact, mais également sensibilise à la prévention de ces maladies transmises par les moustiques, qui aujourd'hui, soit 128 ans plus tard, tuent plus d'un million de personnes et infectent jusqu'à 700 millions chaque année, soit près d'une personne sur dix. « *Il y a différentes façons de réduire la transmission de ces pathogènes en essayant de limiter la quantité de moustiques qui nous entourent ou qui interagissent*

avec nous. Le premier moyen consiste à réduire les sites de reproduction », a indiqué Beth McGraw. « *Les moustiques pondent leurs œufs dans les milieux aquatiques, puis les juvéniles deviennent des adultes. Si vous avez de l'eau stagnante sur votre propriété, par exemple sous les plantes en pot ou souvent autour des climatiseurs, les moustiques peuvent se reproduire dans ces habitats. Il est donc possible d'essayer de réduire la quantité d'eau stagnante au niveau de la maison* », a-t-elle ajouté. Cette année, l'océan Pacifique a connu une recrudescence notable d'épidémies comme la dengue, également transmise par des moustiques, qui ont déjà touché plus de 3,6 millions de personnes et causé plus de 1900 décès dans 94 pays et territoires. En 2024, elle a fait plus de 14 millions de cas signalés dans le monde, avec près de douze mille décès.

Yvette Reine Boro Nzaba



À LOUER

Au quartier Mbama à Baongo

Maison avec

3 chambres à coucher climatisées

-Salle de bain

-Cuisine

-Salon

-Toilette

-Terrasse

N.B.: Seul dans la parcelle

CONTACT :

Mme Blanche

Tél.:

06 479 53 66

05 519 26 90

COMMUNIQUÉ

MBENGUET MWERANDEMBI OKANDZE, demeurant à Makabandilou, informe le public avoir égaré un classeur de couleur bleu le 18 août 2025 dans un taxi circulant à Brazzaville.

Ce classeur contenait notamment :

- Diplômes originaux,
- Acte de naissance,
- Carte NIU
- Cartes bancaires,
- Bulletins de paie,
- Ainsi que divers documents administratifs importants.

Toute personne l'ayant retrouvé ou disposant d'informations est priée de bien vouloir le contacter au : 068478652 ou se rapprocher des autorités compétentes.

AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Le Japon promet de mobiliser 1,5 milliards dollars en faveur de l'Afrique

L'annonce officielle de l'appui financier est attendue lors de la 9^e Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (Ticad-9). Cette enveloppe de 1,5 milliards dollars vise à renforcer les systèmes de santé, développer le capital humain et réduire les émissions de gaz à effet de serre, tout en offrant des opportunités de rentabilité aux entreprises japonaises.

Le gouvernement japonais entend mettre sur la table 1,5 milliard de dollars d'investissements qualifiés « d'impact » pour financer des projets en Afrique, en associant la JICA et les institutions financières privées. Tokyo revendique une double finalité pour ces fonds : répondre à des besoins concrets des pays africains (réduction des émissions de gaz à effet de serre, accès aux soins, renforcement des compétences), tout en permettant à des entreprises japonaises de dégager des retours financiers. Cette approche s'inscrit dans la logique de l'investissement d'impact, qui combine objectifs sociaux/environnementaux et recherche de rentabilité. Parmi les investissements envisagés figurent des parcs éoliens à grande échelle destinés à diminuer les émissions de CO₂, ainsi que le financement d'une start-up opérant des établissements de santé pour élargir l'offre de soins. Le Japon met l'accent sur des



initiatives à retombées durables, notamment le développement du capital humain, le renforcement des systèmes de santé locaux et le déploiement des énergies vertes. Défini comme tout placement générant un impact social, environ-

nemental ou économique mesurable, l'investissement d'impact permet d'assurer un rendement financier. Deux principes fondamentaux guident ce type d'investissement : l'intentionnalité et l'additionnalité. Le premier concept implique une volonté

explicit de produire un effet positif soit définie avant l'allocation des capitaux, tandis que le second signifie que l'investissement n'aurait pas eu lieu sans l'intervention de l'investisseur d'impact.

Les rendements recherchés

peuvent aller de très concessionnels à supérieurs aux taux de marché, selon la stratégie retenue. Le Japon cherche à se différencier d'autres partenaires du continent, en proposant des appuis financiers sociaux et économiques à long terme plutôt que des financements massifs d'infrastructures. Si l'annonce met en lumière une volonté d'engagement renouvelé, plusieurs défis restent à relever. Pour le gouvernement japonais, l'enjeu est aussi diplomatique, celui de renforcer sa présence en Afrique tout en proposant une alternative aux modèles de financement dominants. La Ticad-9 se veut un cadre pour préciser les modalités opérationnelles de ce fonds annoncé et pour détailler les instruments financiers et partenariats qui permettront, selon le Japon, de concilier impacts durables et opportunités économiques pour les entreprises nippones.

Fiacre Kom bo

CHAN 2024

Le Congo absent des quarts de finale

La phase de groupes du Championnat d'Afrique des nations (Chan) 2024 s'est achevée le 19 août. Dans le lot des déceptions, la défaite des Diables rouges 0-2 face aux Super Eagles du Nigeria lors de la troisième journée de la phase de groupes.

Le Congo termine dernier du groupe D avec deux points derrière le Soudan et le Sénégal qualifiés avec cinq points et le Nigeria trois points. Place désormais à la première phase à élimination directe dont les affiches de quarts de finale dévoilées prévoient des rencontres de haute facture. Le sort du Kenya et de Madagascar va se décider très vite puisque ce sont les deux sélections qui ouvrent le bal le 22 août. En deuxième explication, la Tanzanie, l'autre pays organisateur, va défier le Maroc, l'un des doubles vainqueurs du tournoi resté en course après l'élimination des Léopards de la République démocratique du Congo.

Le 23 août, l'Ouganda croisera le Sénégal avant Soudan-Algérie. C'est pour la deuxième fois consécutive que les Diables rouges ne disputeront pas les quarts de finale. Lors du Chan 2022 en Algérie, le Congo était éliminé après deux matches (défaite contre le Cameroun et nul contre le Niger) dans une poule à trois. Par rapport au contexte, il n'y a pas à rougir. Sans compétition dans les jambes depuis plusieurs mois, les Diables rouges ont d'abord

été héroïques en réussissant à entretenir le suspense jusqu'au terme de la troisième journée de la phase de poules. Mais la calbasse cassée au seuil de la porte lors de la défaite concédée face au Nigeria 2-0 a annihilé les efforts.

Le sort du Congo dépendait à la fois de lui-même et de l'autre confrontation qui mettait aux prises le Soudan au Sénégal. Le Nigeria jouant pour son honneur, la pression était sur les épaules des Diables rouges, d'autant plus qu'après les deux matches nuls concédés, seule une victoire de plus d'un but devrait les mettre à l'abri de tous les calculs et assurer une qualification pour le tour suivant. Ce défi n'a pas été relevé puisque les Congolais ont offert au Nigeria leurs premiers buts et leur première victoire en s'inclinant 0-2. Anas Yusuf (56^e) et Alimi (93^e minutes) ont douché les espoirs des Diables rouges. Quel gâchis !

Le manque de compétition est la principale cause de l'élimination du Congo au premier tour. Les Diables rouges n'ont pas eu une préparation digne d'un tournoi de grande envergure comme



le Chan. Comme la plus belle femme du monde ne peut donner que ce qu'elle dispose, les joueurs congolais ont tout donné avant d'être rattrapés physiquement lors du dernier match contre le Nigeria.

Le Congo aura des regrets à nourrir en commençant par le match contre le Soudan où ils auraient pu l'emporter n'eût été le but refusé pour une faute de main. Le but concédé à la 85^e minute

contre le Sénégal alors que la victoire lui tendait déjà les bras a contribué à l'élimination des Diables rouges sans compter les autres aspects de concentration. Mais valorisation des primes octroyées aux joueurs après efforts fournis lors des deux premiers matches soldés par des résultats d'un but partout n'a pas été à la hauteur des attentes. En pareille circonstance, les dirigeants doivent trouver des ressources

Face au Nigeria, le Congo n'a pas pu atteindre ses objectifs/CAF pour élever le niveau de concentration des athlètes.

Les Diables rouges quittent le Chan sans pourtant être ridicules. Le positif dans ce parcours ne manque pas. C'est l'aspect sur lequel l'on doit s'appuyer pour préparer les prochaines échéances. Dans le sport de haut niveau la moindre erreur de concentration se paie cash. Et les Diables rouges l'ont bien payé.

James Golden Eloué